



Centre Communal d'Action Sociale

DELIBERATION

DELCCAS-2025-05-21

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

091-269101200-20250527-SDELCCAS2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE

DU 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.

Présents : M. Victor DA SILVA, M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Olivia LUCAS, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Marie-Claude CHESNEAU, Mme Nicole MARIE, Mme Michèle BOULANGER, Mme Dominique ROUSSEAU, M. Gilles CHEVALIER, M. Claude ANDREONE, Mme Eveline CATUSSE, Mme Dominique DURAND.

Absents excusés : M. Patrick FAURE, M. Michel CINOTTI, M. Gilles COURTIAL, M. David POLIZZI.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriales portant sur l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale,

Vu l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion du receveur,

Vu l'article L123-8 alinéa 4 du code de l'action sociale et des familles,

Vu le Compte de Gestion présenté par le comptable public,

Vu la note de synthèse adressée aux membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant qu'il convient d'adopter le Compte Administratif du CCAS pour l'année 2024,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

APRES EN AVOIR DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

le Président n'ayant pas assisté au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale de l'année 2024, avec un résultat de clôture de **74 171.63 €**, tel que présenté ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	60 188.93 €	997 580.20 €	1 057 769.13 €
Dépenses	56 706.13 €	1 015 326.51 €	1 072 032.64 €
Résultat exercice 2024	3 482.80 €	-17 746.31 €	-14 263.51 €
Report 2023	17 564.65 €	70 870.49 €	88 435.14 €
Résultat de clôture 2024	21 047.45 €	53 124.18 €	74 171.63 €

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

A Villebon-sur-Yvette le 27 mai 2025

Dominique FONTENAILLE

Vice-Président du C.C.A.S

